

## Intervenant

### ■ Alban BENOIT

Psychologue clinicien à PASAJ Service Écoute Jeunes, et formateur à l'URFP.

## Direction

### ■ Daniel COUM

Psychologue clinicien, Daniel COUM dirige les Services de l'association PARENTEL depuis 1995.

## Secrétariat

### ■ Véronique MAUGET

Contact au 02 98 43 62 51 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

## Pour les parents

### ■ Parentel, Service Écoute Parents

- ligne d'appel départementale pour les parents  
**02 98 43 21 21**

## Pour les 12/25 ans

### ■ Pasaj, Service Écoute Jeunes

- permanence tous les soirs (sauf le samedi) de 20h à 23h  
- joignable par mail [pasaj29@pasaj.fr](mailto:pasaj29@pasaj.fr), tél. 02 98 43 10 20,  
SMS 06 32 98 22 07, MSN [pasaj29@live.fr](mailto:pasaj29@live.fr), [www.pasaj29.fr](http://www.pasaj29.fr)

## Pour les professionnels

### ■ Unité de recherche et de formation sur la parentalité

L'association Parentel est labellisée par

  
l'État **Point Info Famille**  
Accès par [www.infoparent29.fr](http://www.infoparent29.fr)

## URFP

*Unité de Recherche et de Formation  
sur la Parentalité  
et les liens familiaux*

Un service de l'association PARENTEL

4 rue Colonel Fonferrier 29200 BREST  
10 rue Gaston Tardif 35000 RENNES

[contact@parentel.org](mailto:contact@parentel.org)  
[www.parentel.org](http://www.parentel.org)

Organisme de Formation continue  
Enregistré sous le numéro : 53 29 08665 29.  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

association  
**parentel**

Unité de Recherche et de Formation sur la Parentalité  
et les liens familiaux



## Proposition de formation

# « Adolescence et usages des espaces virtuels »

## Public

- Personnels enseignant, éducatif et social

# Adolescence et usages des espaces virtuels

## Argument

Les enfants et les adolescents d'aujourd'hui sont confrontés à des usages sociaux en lien avec les évolutions technologiques – internet en l'occurrence – qui créent de nouveaux questionnements, de nouvelles modalités de relations, de nouvelles expériences vécues.

Ayant grandi avec ces pratiques, les enfants et adolescents s'y adaptent et les utilisent avec souvent des habiletés spontanées peu réfléchies qui enrichissent leur existence et la construction de leur personnalité, mais les exposent également à des risques inédits donc peu accompagnés : virtualité des liens, violences des contenus, dépendances méconnues, etc.

Car les adultes en général et leurs parents en particulier, peu familiers de ces nouvelles activités ludiques et/ou sociales et ses nouvelles technologies, les appréhendent le plus souvent uniquement sur le mode du danger encouru quand ils ne les ignorent pas, ne sachant pas comment s'en mêler. Ce faisant, les adolescents risquent d'échapper aux cadres éducatifs pourtant nécessaires à n'importe quel apprentissage, d'autant plus que les pratiques en question ouvrent à un univers de possible peu réglementé. Concrètement, l'usage de l'Internet par les mineurs soulève de nombreuses questions que l'on aborde, souvent par méconnaissance de la question, à travers des inquiétudes voire des fantasmes liés aux risques de transgressions d'un cadre législatif lui-même en évolution constante et la mise en danger de soi au travers de pratiques « sociales » où les interdits, les frontières, les codes structurent peu les comportements ou tout au moins modifient grandement la donne traditionnelle des conditions de la rencontre et du lien social.

Face à ces craintes – pour une part fondées et pour une autre part imaginaires – la familiarisation des adultes en fonction éducative avec ces pratiques peut permettre de les appréhender plus rationnellement afin d'y interférer, de manière ajustée à la réalité des risques comme des potentialités, au regard des besoins éducatifs de l'enfant et de l'adolescent.

L'on comprend alors le souci non seulement des parents, mais également des professionnels de l'éducation, de se familiariser avec les « technologies de l'information et de la communication » et les usages que les adolescents en font de sorte de mieux pouvoir exercer leurs responsabilités éducatives tant du point de vue de l'autorité que de la transmission vis-à-vis d'eux.

L'on comprend enfin leur souci de sensibiliser les adolescents eux-mêmes des enjeux de ces usages de sorte d'en prévenir les risques en les responsabilisant quant aux comportements qu'ils y tiennent.

Nous pouvons construire la formation à partir d'une demande et des besoins identifiés par l'institution.

## Objectifs et contenus

- De fait, ces usages posent des questions de deux ordres. Des questions d'ordre technique : quels sont les outils logiciels de protection et de surveillance de l'accès à Internet ? Comment les mettre en œuvre ? Des questions éducatives : que cherchent les mineurs sur Internet ? Comment les accompagner vers un usage structurant de l'Internet ? Entre contrôle et responsabilisation, quelles limites poser aux mineurs ?
- Les objectifs des interventions proposées, adaptées au public rencontré, peuvent se décliner ainsi :
  - Connaître les lois encadrant l'usage de l'Internet et des moyens techniques de contrôler et limiter l'accès à Internet depuis un ordinateur ;
  - Se familiariser avec les usages que font les mineurs de l'Internet, et en tirer les conséquences au plan de l'accompagnement éducatif et parental ;
  - Comprendre les liens entre ces usages et les enjeux particuliers de l'adolescence pour en dégager le sens ;
  - Favoriser le partage des expériences concrètes des professionnels afin de les analyser et de construire des propositions d'actions et de conduites à tenir en la matière ;
  - Prendre conscience des enjeux affectifs et sociaux, spécifiques selon la place que l'on occupe (ados, parents, enseignants) de ces usages sociaux.

## Méthodologie d'intervention

Apport de contenus adaptés aux participants.  
Échange de points de vue, débat et analyse d'expériences apportées par les participants.  
Mise en situation.

## Durée, date et lieu

- La formation se déroulera sur une journée
- Vendredi 20 juin 2014 à BREST

## Modalités

- Horaires : 9h30 – 12h30 / 13h30 – 16h30
- Repas, pris ensemble, à la charge des participants
- Attestation de présence fournie à chaque participant(e) à l'issue de la formation

## Tarifs

- 160 € / personne